

HANDIPASSERELLE

La CMA du Rhône lance une nouvelle action à destination des jeunes de l'éducation spécialisée afin de faciliter leur accès à la formation professionnelle en milieu ordinaire.

Un accompagnement renforcé est proposé en 3 étapes :



ÉTAPE 1

S'INFORMER SUR LES MÉTIERS ET TRAVAILLER SON PROJET PRO

- **S'INFORMER SUR LES MÉTIERS POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES**

Ces rendez-vous permettent aux jeunes d'en savoir plus sur les métiers et plus particulièrement sur ceux de l'artisanat, les différentes filières de formation et la recherche d'entreprises.

- **MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX DÉFINIR SON PROJET**

Par la mise en place de tests et d'entretiens d'orientation.

- **DÉCOUVRIR LES MÉTIERS POUR DÉCONSTRUIRE LES REPRÉSENTATIONS**

Par la réalisation d'enquêtes métiers, des rencontres de jeunes en formation, des visites d'entreprises.

- **S'ASSURER D'ÊTRE EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU MÉTIER ET DE LA FORMATION CHOISIS**

Des bilans de positionnement sont proposés aux jeunes qui souhaitent faire le point sur leur candidature.

ÉTAPE 2

SE PRÉPARER À INTÉGRER L'ENTREPRISE (FORMATION EN APPRENTISSAGE OU STAGE)

- **LES ATELIERS CV ET LM**

Ces ateliers proposent aux jeunes de les aider dans la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation en version informatique.

- **LES ATELIERS COACHING**

Les ateliers coaching professionnel sont réalisés par des psychologues et permettront aux candidat.e.s de travailler sur leur posture professionnelle.

- **LE HANDICAP EN ENTREPRISE**

Il n'est pas toujours facile pour les jeunes de penser la question du handicap, et encore moins, de l'aborder en entreprise. Dois-je en informer l'employeur ? À quel moment ? De quelle manière ? La CMA du Rhône vous accompagne sur cette question par la mise en place d'ateliers à destination des jeunes, des parents et des partenaires de l'éducation spécialisée.

- **SE METTRE EN LIEN AVEC LES ENTREPRISES**

Des mini-stages de 5 jours sont proposés aux jeunes qui souhaitent découvrir les métiers de l'artisanat et le fonctionnement d'une entreprise artisanale, par le biais d'une immersion en entreprise.

ÉTAPE 3

SE PRÉPARER À SUIVRE LA FORMATION

- **DÉCOUVRIR LES ORGANISMES DE FORMATION**

L'objectif est d'identifier les organismes qui forment au métier envisagé pour choisir la modalité de formation qui correspond le mieux à l'élève : par la voie de l'apprentissage ou en formation initiale.

- **SÉCURISER LA FORMATION**

- Sensibiliser les formateurs et les entreprises à l'accueil d'une personne en situation de handicap.
- Mettre en place un suivi afin de prévenir le décrochage scolaire.



Contact :

M^{me} Béatrice de FERAUDY

Psychologue en charge des actions handicap

04 72 43 43 66 | b.deferaudy@cma-lyon.fr

[demande d'informations](#)